

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE TENUE, MERCREDI, LE 18 MARS 2026, À 14 H, AU 688 CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, RIVIÈRE-ROUGE

PRÉSENCES :

M. Jacques Allard	L'Ascension
Mme Francine A. Bélisle	Lac-Saguay
M. Gaëtan Castilloux	Labelle, La Conception
M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Barkmere
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Simon Laplante	La Macaza
Mme Francine Létourneau	Nominingue
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Gilbert Therrien	Rivière-Rouge

Mme Marlène Perrier, conseillère à la direction générale et Emrick Vienneau, adjoint aux opérations et aux communications sont également présents.

ABSENCES :

M. Pierre Bertrand	Huberdeau, Arundel et Montcalm
M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
Mme Patricia Lacasse	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

En l'absence du président, M. Frédéric Broué, la séance est ouverte à 14 h par M. Marc L'Heureux, délégué, qui constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (Partie 1)**
 - 3.1.** Affectation des surplus accumulés non affectés au 31 décembre 2025
 - 3.2.** Affectation des surplus réservés aux résultats au 31 décembre 2025
 - 3.3.** Affectation surplus budgétaire au 31 décembre 2025
 - 3.4.** Présentation des états financiers au 31 décembre 2025 par la firme Amyot, Gélinas
- 4. PROCÈS-VERBAL**
 - 4.1.** Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026
 - 4.2.** Dépôt du compte-rendu de la rencontre du comité consultatif du 4 mars 2026
- 5. CORRESPONDANCES**
- 6. DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1.** PGMR conjoint 2022-2029 suivi
 - 6.1.1.** Bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres
 - 6.1.2.** Résolution d'intention pour analyser différentes options pour l'élimination des déchets ultimes
- 7. GESTION DES RESSOURCES**
 - 7.1** Ressources financières

- 7.1.1. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2025
- 7.1.2. Dépôt des états financiers au 28 février 2026
- 7.1.3. Approbation des comptes à ratifier
- 7.1.4. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
- 7.1.5. Demande d'aller en appel d'offres
- 7.1.6. Nomination – Auditeur pour l'exercice 2026
- 7.2. Ressources humaines
- 7.2.1. Confirmation au poste de superviseur
- 8. **OPÉRATION**
- 8.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération
- 9. **ENVIRONNEMENT**
- 9.1. Dépôt du compte-rendu du comité vigilance
- 10. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 11. **AUTRES SUJETS**
- 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R.4387
26.03.18

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

D'accepter l'ordre du jour, tel que présenté, ajouté le point 7.1.7 Avis d'intérêt au Programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (PARTIE 1)

3.1. Affectation des surplus accumulés non affectés au 31 décembre 2025

R.4388
26.03.18

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

D'affecter les sommes suivantes du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté :

• Surplus affecté – Site de compostage	67 392.09 \$
• Surplus affecté – Biosor	20 000,00 \$
• Surplus affecté – Bassins	5 000,00 \$
• Surplus affecté – Équipement	75 000.00 \$
• Surplus affecté – Projets spécifiques	20 000,00 \$
• Surplus affecté – Garage	105 000.00 \$
• Surplus affecté – Écocentres MRCDL	15 000.00 \$

Pour une somme totale de 307 392.09 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Affectation des surplus réservés aux résultats au 31 décembre 2025

R.4389
26.03.18

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

D'affecter le surplus réservé – Mise à jour du PGMR	2 683,93 \$
D'affecter le surplus réservé – Site de compostage	56 000,00 \$
D'affecter le surplus réservé – Tablier balance	80 000,00 \$

Pour une somme totale de 138 683.93 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.3 Affectation du surplus budgétaire annuel 2025

Considérant que le Complexe a un surplus budgétaire annuel en 2025;

Considérant que les coûts de disposition et traitement des matériaux secs ont augmenté substantiellement.

**R.4390
26.03.18**

Sur une proposition de M. Simon Laplante, il est résolu :

D'utiliser un montant de 150 000 \$ du surplus budgétaire annuel afin de réduire la quote-part sur l'enfouissement et ainsi assurer l'équité entre les membres.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.4 Présentation des états financiers au 31 décembre 2025 par la firme Amyot, Gélinas

M. Patrice Forget de la firme Amyot Gélinas présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 accompagné de M. Matthieu Ouimet.

**R.4391
26.03.18**

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

D'accepter les états financiers au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. PROCÈS-VERBAL

4.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026

**R.4392
26.03.18**

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2026, tel que déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. CORRESPONDANCES

- **Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre**
 - Résolution
 - Lettre de remerciement

6. DÉVELOPPEMENT

6.1. PGMR conjoint 2022-2029

6.1.1. Bulletin sur les pénalités

Dépôt du bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités des sommes qui auraient été chargées si le système de pénalités était en vigueur. Cet outil permet de connaître les lacunes sur la qualité des matières et continuer la sensibilisation sur les bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

6.1.2. Résolution d'intention pour analyser différentes options pour l'élimination des déchets ultimes

Considérant que dans son plan d'action 2026-2028, le Complexe doit évaluer la technologie la plus viable pour le CER afin de trier et traiter les déchets domestiques en provenance des collectes municipales;

Considérant que le Conseil souhaite disposer d'une analyse exhaustive et documentée des différentes technologies disponibles, de leurs coûts, de leurs impacts sur l'environnement ainsi que leur conformité aux exigences réglementaires applicables;

Considérant qu'une telle présentation permettrait d'orienter les décisions stratégiques du Complexe en prévision de la gestion des déchets ultimes;

Sur une proposition de M. Gaëtan Castilloux, il est résolu :

R.4393
26.03.18

De manifester l'intérêt du Conseil à évaluer différentes options et à effectuer une veille technologique concernant le traitement des déchets ultimes et qu'à cette fin soit mandatée la direction générale afin d'effectuer tous les suivis nécessaires.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. GESTION DES RESSOURCES

7.1. Ressources financières

7.1.1. Dépôts des états financiers au 31 décembre 2025

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2025.

7.1.2. Dépôts des états financiers au 28 février 2026

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 28 février 2026.

7.1.3. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

R.4394
26.03.18

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 14 janvier au 13 mars 2026:

- Du chèque numéro 14281 pour un montant total de 150,00 \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 1 479 341,62 \$;
- Les salaires pour les périodes P.03 à P.10 du 12 janvier au 7 mars 2026 totalisant la somme de 90 908,76 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 570 400,38 \$

Je, soussignée Marlène Perrier, conseillère à la direction générale du Complexe environnemental de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier, conseillère à la direction générale

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

Aucune demande.

7.1.5. Demande d'aller en appel d'offres

Aucune demande.

7.1.6. Nomination – Auditeur pour l'exercice 2026

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

**R.4395
26.03.18**

De nommer la firme Amyot, Gélinas afin de procéder à l'audit des états financiers, ainsi que l'audit sur les matières résiduelles se terminant le 31 décembre 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.7. Avis d'intérêt au programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique éco énergie 360 de la fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a lancé Éco Énergie 360, soit un programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme d'Éco Énergie 360, la FQM offre aux organisations municipales, dont les régies intermunicipales, des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs Actifs admissibles ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente constitutive du Complexe environnemental de la Rouge lui permet de faire effectuer des travaux sur les Actifs dont elle est l'unique propriétaire conformément à la compétence qui lui est dévolue ;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe environnemental de la Rouge a pris connaissance du programme Éco Énergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe environnemental de la Rouge désire manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des Actifs du Complexe environnemental la Rouge dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard de ces Actifs doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire ;

CONSIDÉRANT QU'à la fin du processus de collecte, un rapport synthèse d'analyse de potentiel sera remis au Complexe environnemental de la Rouge par la FQM. Ce rapport permet à ce dernier d'évaluer le potentiel de projet de l'organisation.

CONSIDÉRANT QUE le Complexe environnemental de la Rouge comprend que seront signées ultérieurement les ententes requises avec la FQM pour l'exécution d'un projet selon les paramètres du programme Éco Énergie 360 conformément aux diverses dispositions légales applicables, le cas échéant ;

R.4396
26.03.18

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Complexe environnemental de la Rouge déclare son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;

QUE le Complexe environnemental de la Rouge autorise Monsieur Patrice Lanctôt, directeur général à signer l'Autorisation de collecte de données et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet ;

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2. RESSOURCES HUMAINES

7.2.1. Nomination au poste de superviseur

Sur une proposition de M. Gilbert Therrien, il est résolu :

R.4397
26.03.18

De nommer M. Mohamed Amine Hrira, à titre de superviseur aux termes et conditions inclus au budget 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. OPÉRATION

8.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 31 décembre 2025, ainsi que le comparatif au 31 décembre 2024.

9. ENVIRONNEMENT

9.1. Dépôt du compte-rendu du comité vigilance

Dépôt du compte-rendu du comité vigilance du 22 janvier 2026.

10. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Bilan des matières résiduelles 2025
- Suivi - Projet photovoltaïque sur le LES
- Suivi - Ventilation au site de compostage
- Suivi - Demande de subvention dans le cadre du programme PRACIM

11. AUTRES SUJETS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

R.4398
26.03.18

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jacques Allard propose la levée de la séance à 14 h 53.

ADOPTÉE à l'unanimité

Marc L'Heureux
Substitut

Marlène Perrier
Conseillère à la direction générale
